

Sans tranchée, la ville est plus belle !

Charte du « sans tranchée »



Pour la réduction des nuisances et le respect des usagers
et de l'environnement par l'utilisation de Techniques Sans Tranchée
lors de la pose et de la réhabilitation de réseaux et de canalisations.

Association loi 1901,
à caractère scientifique et technique





Aménager notre ville en respectant les usagers
et l'environnement, c'est notre volonté constante

Charte du « sans tranchée »

Élaborée par la FSTT – France Sans Tranchée Technologies

Collectivité, organisme ou entreprise :

Engagement citoyen :

Nous avons pris connaissance des techniques modernes et économiques dites « sans tranchée » qui permettent de minimiser les nuisances de chantier (bruit, poussières, déviations, embouteillages, pertes d'exploitation...) tout en préservant l'environnement, lors de la pose ou la réhabilitation de canalisations.

Nous nous engageons à préconiser l'utilisation de ces techniques sans tranchée à chaque fois que c'est techniquement et économiquement possible pour les travaux d'aménagement, notamment lors de la pose ou la réhabilitation de canalisations dans notre ville, lorsque ces techniques sont de nature à :

- **Article 1 :** améliorer la sécurité sur les chantiers – tant pour les ouvriers que les usagers
- **Article 2 :** améliorer la tranquillité des riverains et plus généralement des usagers
- **Article 3 :** mieux préserver l'environnement

Soutien de la FSTT :

La FSTT – France Sans Tranchée Technologies – s'engage à soutenir par tous les moyens à sa disposition (conseil, formation, documentation), le signataire de la présente charte.

Fait à :

le

Patrice DUPONT
Président de la FSTT

M.

Faites de votre ville une ville sans tranchée

Les Techniques Sans Tranchée : un ensemble de solutions modernes et économiques qui minimisent les nuisances de chantiers.

Avec les Techniques Sans Tranchée, équipez votre ville et développez les réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, assainissement, fibre optique, télécom...) tout en préservant l'environnement.



Qu'appelle-t-on « sans tranchée » ?

Le « sans tranchée » désigne les techniques servant à la rénovation et au remplacement des ouvrages existants et à la construction d'ouvrages neufs de réseaux enterrés publics, privés ou concessionnaires, sans ouverture de tranchée dans le sol. Ce domaine d'activité couvre également les techniques de repérage ou de cartographie de ces réseaux.

10 raisons

d'adopter la Charte du « sans tranchée »

1/ CENTRE VILLE : CIRCULONS SANS GÊNE

Le rétrécissement des voies de circulation et les embouteillages causés par les tranchées gênent la circulation, mécontentent la population et font perdre un temps précieux. Les travaux sans tranchée réduisent considérablement l'emprise du chantier sur la voie publique, maintenant ainsi la fluidité de la circulation.

2/ ASSURONS LA CONTINUITÉ DU COMMERCE LOCAL

Les tranchées barrent le libre accès aux commerces et incitent les clients à désertier les centres villes. Elles infligent des pertes anormales à leurs commerçants. La pose de conduites et câbles peut se faire sans gêner le commerce, grâce aux techniques sans tranchée.

3/ MINIMISONS LES DÉBLAIS

Le volume de terre excavé d'une tranchée est immédiatement considéré par la réglementation comme déchet. Ces déblais doivent être évacués, transformés et enfin réexpédiés vers un nouveau lieu. Tout cela à grands frais. Les techniques sans tranchée divisent par dix la quantité de déblais.

4/ PROTÉGEONS L'EAU

L'eau c'est la vie. Les techniques sans tranchée permettent l'inspection, le diagnostic et la réparation des tuyaux enterrés par des procédés rapides, discrets et peu onéreux qui évitent le gaspillage.

5/ RETROUVONS DES BUDGETS D'AMÉNAGEMENT POUR LA VILLE

La chaussée reste marquée par une tranchée, quelles que soient les précautions prises. Sa dégradation s'accélère, compromet le confort de l'usager et à terme coûte cher à la collectivité. Il faut régulièrement réparer, puis, inévitablement, refaire une chaussée neuve. La commune paie et le riverain est mécontent. Les travaux sans tranchée permettent d'alléger les finances de la ville.

6/ GARDONS LES MATÉRIAUX NOBLES POUR NOTRE PATRIMOINE

Le volume d'excavation d'une tranchée doit être remplacé par des matériaux « nobles », ressources naturelles qu'on extrait des carrières. Leur coût est élevé et les matériaux se raréfient. Avec les techniques sans tranchée, le besoin de matériaux nobles est limité et réduit ainsi le gaspillage de nos richesses.

7/ TRANCHÉES, ATTENTION RESPONSABILITÉ

Les travaux de réparations ou de pose de réseaux sont une source d'insécurité pour les usagers et les ouvriers, particulièrement pour les tranchées profondes qui présentent davantage de risques (un décès par mois). Le coût d'un accident sur le domaine public est évalué à 150 000 euros pour la société (prise de risque supplémentaire pour les élus).

8/ RESPIRONS UN AIR PLUS PUR

Les travaux urbains entraînent une pollution de l'air : poussières, échappements des engins de chantier et des véhicules immobilisés dans les embouteillages. Les travaux sans tranchée minimisent la circulation de ces engins et apportent la solution pour le bien-être de nos concitoyens.

9/ HALTE AU BRUIT

Les techniques sans tranchée limitent au strict nécessaire l'usage du marteau piqueur et des autres engins. Elles permettent de diviser par dix le recours à ces procédés bruyants, notamment pour la réhabilitation des canalisations enterrées.

10/ RESPECTONS LES ZONES NATURELLES

Les rivières et les réserves naturelles sont particulièrement sensibles aux tranchées qui bouleversent l'équilibre du milieu : blessures à la flore, à la faune et à l'eau circulant vers les nappes phréatiques... Les techniques sans tranchée permettent d'éviter ces agressions.

Les outils de communication :

logo, affiche et visuel sont disponibles auprès de la FSTT



Sans tranchée, la ville est plus belle !

Faisons de notre ville, une ville sans tranchée

Notre ville a signé la charte du sans tranchée élaborée par la FSTT - France Sans Tranchée Technologies.
Par cette charte, nous nous engageons à préconiser l'utilisation de ces techniques sans tranchée à chaque fois que c'est techniquement et économiquement possible pour les travaux d'aménagement, notamment lors de la pose ou la réhabilitation de canalisations dans notre ville.

Emplacement prévu pour vos coordonnées, votre logo, votre tampon.

Élaborée par la FSTT - France Sans Tranchée Technologies

4 rue des Beaumonts 94120 Fontenay-Sous-Bois
Tél. : +33 (0)1 53 99 90 20 - Fax : +33 (0)1 53 99 90 29
www.fstt.org
contact@fstt.org

Association loi 1901,
à caractère scientifique et technique

